



Yaoundé le... 21 MAI 2010.....

A
Monsieur le Président du
Comité de Pilotage de l'ACDIC

N/Réf : 0060 /PCA/AN/

Objet : Mémoire.

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre correspondance du 26 avril 2010 et dont l'objet est repris en marge, il me plaît de venir par la présente auprès de votre bienveillante attention apporter des éléments de réponses aux demandes formulées par l'ACDIC ; en attendant que nous puissions avoir avec vous une audience telle que sollicitée.

Laquelle audience ne peut avoir lieu en ce moment, en raison de mon calendrier très chargé qui me conduit dès ce jour en Arabie Saoudite. Je me ferai l'impérieux devoir de prendre langue avec vous à mon retour, pour envisager la sus dite rencontre.

Je vous prie cependant de bien vouloir prendre connaissance des éléments que nous mettons à votre disposition.

- De la simplification et la facilitation des conditions d'accès aux titres de transport.

Qu'il me plaise de préciser que cet objectif est une priorité pour CAMRAIL qui n'a aucun intérêt à voir de nombreux Camerounais à la peine pour l'obtention des titres de transport. C'est pourquoi depuis quelques mois, les billets de train sont vendus dans les villes de Maroua et Garoua par le biais des agences de voyage Touristique Express et Danay Express. Des points de vente mieux contrôlés et plus efficaces sont par ailleurs en cours de création dans les principales villes du Septentrion.

Aussi devons-nous préciser pour ce qui est des prix du transport par train dans notre pays que, les modifications de tarifs sont faites par le Comité de transport Voyageurs et soumises à l'Etat. Les tarifs n'ont pas évolué depuis 2005. Ces tarifs, il faut pouvoir le dire étaient déjà anormalement bas. Dans tous les cas de figure, seul l'Etat est décideur en la matière. Une quelconque réduction des tarifs doit cependant conduire à une augmentation de la subvention que l'Etat verse à CAMRAIL au titre du transport voyageurs. Par ailleurs, il faut préciser que, le chemin de fer Camerounais est l'un des moins cher au Monde : moins cher que le Dakar/Bamako, deux fois moins cher qu'au Kenya et sept fois moins cher qu'en Allemagne.

Pour ce qui est de la mise en place d'un dispositif d'information des usagers permettant de faciliter le transport par train, il faut faire remarquer que des équipements audio et vidéo sont en cours de montages sur nos voitures voyageurs de manière progressive pour intensifier la communication pendant le voyage. Entre temps, nous avons mis à la disposition de tous nos contrôleurs de trains, des mégaphones destinés à l'information des clients chaque fois que la nécessité le commande.

- **De l'amélioration des conditions d'accueil et d'embarquement des passagers**

Il faut pouvoir indiquer que dans ce sens, des travaux d'aménagement des salles d'attentes ont été réalisés dans les gares de Yaoundé, Belabo et Ngaoundéré et vont se poursuivre dans d'autres gares. Ces salles ont le mérite d'ouvrir de nouveaux accès aux passagers de ces différentes gares. Ce qui naturellement a déjà permis de réduire les bousculades des passagers à l'embarquement et à l'arrivée des trains.

Bien plus, je dois indiquer à votre attention que des projets d'aménagement des guichets et d'optimisation des halls des gares de Yaoundé et Ngaoundéré sont en étude et devraient déboucher sur un meilleur accès de nos clients aux services que nous proposons.

Dans le cadre de l'harmonisation des ventes de tickets entre les gares principales et les gares secondaires, il faut relever que le problème ne se pose plus pour ce qui est de la 1^{ère} classe. Une réflexion est en cours aux fins de solutionner ce problème pour le compte des 2^{ème} classes. Cette réflexion débouchera à court terme sur des mesures particulières susceptibles d'assurer à nos passagers, un confort à la mesure de leurs attentes.

- **De l'amélioration des conditions de voyage**

Toutes les mesures envisagées ci-dessus rentrent en droite ligne de notre ambition d'offrir un train qui soit agréable pour nos voyageurs.

Au sujet de la mise en service de deux trains par jour entre Yaoundé et Ngaoundéré, je précise à votre attention que, le plan de transport Voyageurs est défini par l'Etat et est contenu dans une convention signée avec CAMRAIL qui doit l'exécuter.

Pour ce qui concerne les dommages et des préjudices subis par les passagers lors des voyages (retards, accidents, déraillements, vol, perte de bagages...) la société CAMRAIL assure convenablement leur réparation sur la base d'un dossier adressé à CAMRAIL.

- **De la réalisation effective des investissements :**

CAMRAIL exécute convenablement les engagements qu'elle prend dans le cadre de la concession. Mais la question de la publication des informations y relatifs sont une prérogative du Comité de suivi de la convention de concession qui associe l'Etat et CAMRAIL.

- **De la communication des informations relatives aux arrivées et départs des trains :**

Je voudrais à votre attention relever que les gares principales de Douala, Yaoundé, Belabo, Kumba, Ngaoundal et Ngaoundéré sont équipées en matériels de sonorisation pour donner des informations aux voyageurs.

Aussi, CAMRAIL envisage la possibilité d'équiper les gares en panneaux à bandes défilantes. Et les équipements audio et vidéo évoqués ci haut complèteront notre dispositif d'information.

- **De la transparence dans la gestion de la convention de concession :**

Pour ce qui concerne l'implication de la société civile dans le comité en charge du suivi de la mise en œuvre de la convention de concession, il faut indiquer que de telles dispositions n'ont pas encore été envisagées. Nous nous engageons à solliciter la prise en compte de l'avis des organisations de la société civile dans la gestion de la convention de concession du Chemin de fer camerounais.

Monsieur le Président, au moyen de ses réponses, je crois avoir éclairé votre lanterne sur les nombreuses questions qui taraudent votre esprit. Ceci, dans l'intérêt bien compris des citoyens

camerounais, principaux usagers du train voyageurs. Je vous félicite par ailleurs pour cette initiative, en vous invitant à plus de collaboration avec notre entreprise.

Salutations distinguées.

Le Président du Conseil d'Administration



Hon. HAMADOU SALI